

Questionnaire sport de voile

Complément à la proposition

1. Proposant/preneur d'assurance

Prénom	<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
Proposition du	<input type="text"/>	N° proposition	<input type="text"/>

2. Formation, brevets et certificats

Année	Organisation	Type de formation ou de cours	Brevet/distinction
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3. Type et lieu de pratique des activités de voile

3.1 Quelles disciplines de voile pratiquez-vous?

Temps libre/loisirs Tour du monde à la voile Régates Yachting sur glace Autres:

3.2 Où faites-vous de la voile habituellement?

Eaux intérieures Haute mer Traversée d'un océan

4. Participation à des régates/compétitions ou à des courses

A quelles régates, compétitions ou courses participez-vous ou avez-vous participé?

Année	Lieu (zone géographique)	Type de bateau	Nombre de l'équipage	Catégorie*	Durée
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

*Description catégories, voir annexe



5. Généralités

Avez-vous souffert d'accidents, de blessures ou de maladies lors de vos activités de voile?

Oui Non

Date

Lieu

Type d'accident, de blessure ou de maladie

6. Pouvoirs et déclarations

Ce questionnaire fait partie intégrante de la proposition d'assurance. La Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA (ci-après Pax) se réserve le droit de demander, le cas échéant, des documents supplémentaires.

Déclarations obligatoires

Les signataires déclarent avoir répondu à toutes les questions de manière conforme à la vérité. Ils sont responsables de l'exactitude des déclarations, même si celles-ci ont été transcrites par une autre personne. Les modifications de l'état de santé entre la signature et l'acceptation de la proposition doivent être communiquées sans délai à Pax.

En cas de fausse déclaration ou de dissimulation d'un risque important, Pax peut résilier le contrat dans les quatre semaines suivant la prise de connaissance de la réticence. Dans ce cas, l'obligation de prestation pour des dommages déjà survenus peut être levée (article 6 loi sur le contrat d'assurance).

Protection des données

Les signataires donnent expressément à Pax les autorisations suivantes:

- Pax peut traiter l'ensemble des données personnelles – y compris les données médicales – aux fins de l'examen du risque, de la promotion de la vente ainsi que de l'exécution du contrat et du règlement des prestations.

- Si nécessaire ou si elle y est obligée par la loi, Pax peut, aux mêmes fins, transmettre l'ensemble des données personnelles – y compris les données médicales – à des autorités, institutions de prévoyance, coassureurs, assureurs précédents, réassureurs et assureurs sociaux (p. ex. caisses de compensation, établissements d'assurance sociale, offices de l'AI, assurances accident et maladie, etc.) ainsi qu'à des tiers responsables ou à leurs assurances responsabilité civile en Suisse et à l'étranger. L'intermédiaire peut, pendant la durée du contrat, être informé au sujet du contenu du contrat à des fins de conseil.
- Pax peut, aux mêmes fins, solliciter auprès des personnes, assurances et services susmentionnés ainsi qu'auprès du personnel médical et de ses auxiliaires impliqués, les données personnelles – y compris les données médicales – et les traiter. A cette fin, les signataires délient ceux-ci de leur obligation de garder le secret.
- Pour l'exécution de ces tâches, il est possible de faire appel à des partenaires. Les consignes légales de protection des données doivent alors être respectées et les partenaires sont tenus de les observer.

7. Signatures

Lieu/date

Signature proposant/
preneur d'assurance

Lieu/date

Signature personne à
assurer (si non identique
au proposant/preneur
d'assurance)



Directives particulières de classification pour la haute mer

Classification	Catégorie	Description - ISAF	Description – National Maritime Committee
Outre-mer	0	Régates en outre-mer, y compris les régates organisées dans des régions où la température de l'air ou de l'eau est probablement inférieure à cinq degrés Celsius. Les yachts doivent pouvoir être complètement autonomes pendant une période prolongée, en mesure de réchapper à de fortes tempêtes et capables de surmonter des situations d'urgence extrêmes sans aide extérieure.	
Haute mer – A	1	Courses d'endurance en haute mer où les yachts doivent pouvoir être complètement autonomes pendant une période prolongée, en mesure de réchapper à de fortes tempêtes et capables de surmonter des situations d'urgence extrêmes sans aide extérieure.	Toutes les eaux libres éloignées de plus de 25 milles marins de la côte.
Haute mer – B	2	Courses de longue durée longeant la côte ou à proximité de la côte ou dans de grandes baies ou de grands lacs non protégés où les yachts doivent faire preuve de beaucoup d'autonomie.	Tous les parcours en eau libre qui longent la côte ou qui en sont éloignés de 25 milles marins au maximum.
Haute mer – B	3	Courses en eau libre qui sont relativement protégées ou se trouvent à proximité de la côte.	Tous les parcours en eau libre qui longent la côte ou qui en sont éloignés de 25 milles marins au maximum.
Haute mer – B	4	Courses de courte durée qui se tiennent à proximité de la côte dans des eaux relativement chaudes ou protégées. Elles se déroulent normalement à la lumière du jour.	Tous les parcours en eau libre qui longent la côte ou qui en sont éloignés de 25 milles marins au maximum.
Eaux intérieures	5	Courses de courte durée organisées à proximité de la côte dans des eaux relativement chaudes et protégées, pendant lesquelles une protection suffisante et/ou un sauvetage avec succès sont disponibles. Les courses se déroulent uniquement à la lumière du jour.	Eaux protégées, telles que fleuves, barrages, lacs ou ruisseaux ou eaux de marée fermées, comme un port, une baie côtière, une embouchure.
Eaux intérieures	6	Courses de courte durée organisées à proximité de la côte et d'une base individuelle sur terre dans des eaux relativement chaudes et protégées, à la lumière du jour et par bonne visibilité. Les bateaux ne doivent pas être autonomes, les organisateurs de la course peuvent les observer à tout moment et des bateaux de sauvetage sont disponibles pendant toute la durée de la course.	Eaux protégées, telles que fleuves, barrages, lacs ou ruisseaux ou eaux de marée fermées, comme un port, une baie côtière, une embouchure.

